



**A**millly, Ville des Arts, soutient depuis des années des activités musicales : l'école de musique, les académies d'été, les accueils en résidence et les nombreux concerts, donnés notamment en l'église Saint-Martin, dont le cadre et l'acoustique offrent un écrin de choix.

Cette église, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, accueillera pour la première fois un grand orgue. Il sera destiné à la liturgie de la paroisse, à l'enseignement et aux concerts. D'esthétique nord-allemand, cet orgue complètera le patrimoine instrumental de la ville mais aussi de la région.

### Descriptif de l'orgue

Créé et réalisé par le facteur d'orgue Bertrand Cattiaux, (il a travaillé à la construction et à la restauration de 28 orgues, dont les orgues remarquables de Notre-Dame de Paris, la Basilique Saint-Rémy de Reims, la Chapelle Royale de Versailles...), l'instrument présente une tuyauterie réalisée traditionnellement selon les méthodes utilisées par les facteurs d'orgues du 17ème siècle ayant travaillé en Hollande et en Allemagne.

Logés dans un buffet très caractéristique de l'orgue nord-allemand, les grands tuyaux seront au centre ; les tuyaux moyens, dans les tourelles en tiers-point (pointues) sur les côtés et les petits tuyaux, dans les deux plates-faces inférieures. Les deux plates-faces supérieures sont composées de chanoines (tuyaux muets).

L'instrument présente donc les caractéristiques idéales pour le répertoire écrit pour lui, telles les œuvres de Bach ou de Buxtehude.



### Financement de l'orgue :

Le financement de l'orgue est réalisé avec le concours de l'Etat, de la Région-Centre, du département du Loiret et de la ville d'Amilly. L'association « Les Jardins d'Agréments » (association ayant pour objectif la promotion du patrimoine instrumental de la Ville) apporte sa contribution par la voie de cette souscription.



*Le buffet destiné à l'orgue*

### Nous faisons appel à votre soutien

Chacun, en tant que membre bienfaiteur et en fonction de ses moyens, peut participer à ce merveilleux assemblage esthétique et mécanique de plus de 1000 tuyaux, réunis comme autant de voix au service d'une musique empreinte de spiritualité.

Le principe de ce soutien se veut ouvert au plus grand nombre. Les dons, à partir de 15 €, donneront lieu à la remise d'un certificat et les donateurs verront leurs noms inscrits au grand registre de l'orgue qui demeurera dans l'église et sera consultable par tous. Vous pouvez ainsi être l'un des artisans d'un chef-d'œuvre vivant de notre patrimoine local.



### Bon de souscription à détacher

#### Par votre souscription, un tuyau de l'orgue existera et chantera grâce à vous

- Personne physique : don minimum à partir de 15€
- Association : don minimum à partir de 50€
- Entreprise ou société : don minimum à partir de 200€
  
- Membre donateur d'honneur : don minimum à partir de 5000€  
(Une plaque signalera ce don exceptionnel)
  
- Si vous le souhaitez, votre don peut rester anonyme.
  
- Vous bénéficiez de la déductibilité des sommes versées selon la législation en vigueur.



*Le clavier de l'orgue*

